



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Contact Presse : Laurence LABRID  
[llabrid@gmail.com](mailto:llabrid@gmail.com)  
06 25 11 23 51

### **60 millions de consommateurs : le journaliste est AUSSI employé par le réseau SANTECLAIR !**

#### **La FSDL dénonce le lynchage médiatique des chirurgiens-dentistes par un journaliste pas si « indépendant »**

Alfortville, le 25 janvier 2018 - Aujourd'hui, le magazine « 60 Millions de Consommateurs » a publié un article intitulé « Prothèses dentaires : ça fait mal... au portefeuille ! » signé par M. Erwan Le Fur. Au-delà d'une analyse peu objective, dénonçant des écarts tarifaires prothétiques dans différentes zones géographiques, sans tenir compte de la variabilité des charges imposées aux chirurgiens-dentistes d'une région à l'autre, le simple fait que M. Le Fur soit à l'origine de l'enquête discrédite l'ensemble de la publication de « 60 Millions de Consommateurs ».

Qui est donc Erwan Le Fur, ce supposé « journaliste indépendant » ?

En mars 2015, notre syndicat publiait déjà dans sa revue trimestrielle, le Libéral Dentaire, un article sur les collusions entre la plateforme Santeclair et certains journaux censés défendre les consommateurs... Des articles systématiquement à charge dénués de toute objectivité critique à l'égard de notre profession nous avaient alertés : publiés chaque année, comme de bons « marronniers », dans le seul but de discréditer les professionnels de santé qui remplissent simplement leur mission de santé publique, ils étaient tous signés E. Le Fur. Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que M. Le Fur n'était pas tout à fait un journaliste « indépendant » mais surtout un employé du réseau Santéclair, société pour laquelle il fait office de « community manager » !

Au lieu de dénoncer :

- les bases de remboursement prothétiques bloquées depuis 1988
- l'absence de politique de prévention tournée vers la médecine buccale
- les conflits d'intérêts entre un ancien Vice Président de La MNEF et une loi qui porte son nom instaurant la mise en place de réseaux de soins dont le seul but, pour certains, est de détourner les patients vers leurs partenaires,
- les pratiques de centres dentaires « low cost », peu scrupuleux et lourdement

condamnés par la justice, ou qui ne réalisent aucun soin conservateur et ne reçoivent jamais d'enfants

Au lieu de comparer :

- les honoraires pratiqués dans les autres pays européens pour les soins conservateurs 2 à 3 fois supérieur à ceux pratiqués en France
- les honoraires prothétiques de ces mêmes pays européens quasi identiques voir sensiblement supérieurs à ceux pratiqués dans l'hexagone,

Erwan Le Fur fait passer les chirurgiens-dentistes pour des professionnels cupides qui n'agissent que dans leur intérêt financier.

Comment parler d'objectivité et d'indépendance du journalisme quand on est rémunéré par la plateforme assurantielle SANTECLAIR en qualité de Community Manager ?

Les intérêts des patients qui lisent « 60 Millions de Consommateurs » sont-ils les mêmes qu'un réseau faisant plus de 30 millions d'euros de chiffre d'affaire par an et dont les pratiques anti-déontologiques sont dénoncées par la majorité des chirurgiens dentistes libéraux

Il est temps que cette collusion entre réseaux commerciaux et une certaine presse s'arrête. La FSDL invite les journalistes à venir rencontrer son Président, le Dr Patrick Solera, qui est prêt à échanger avec eux sur la réalité de l'exercice des chirurgiens-dentistes.

\*\*\*

### ***A propos de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)***

Premier syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes en France depuis 2015, la FSDL défend l'avenir de l'exercice libéral et se bat pour que chaque chirurgien-dentiste puisse dispenser des soins innovants et de qualité, conformes aux données actuelles de la science.

Liberté, responsabilité et éthique guident les actions du syndicat qui se mobilise à la fois pour un projet de valorisation cohérente des soins conservateurs de l'organe dentaire et pour un plan de prévention, seul capable de garantir la bonne santé buccale des patients. Adhérer à la FSDL, c'est défendre les valeurs libérales de la profession et soutenir un syndicat indépendant.

Adhérer à la FSDL, c'est rester libre !

Pour toute information complémentaire sur la FSDL, merci de bien vouloir vous rendre sur le site : [www.fSDL.fr](http://www.fSDL.fr)